Tribunes publiées dans le Journal n°92



Gabriel Galiotto
Majorité municipale
Au nom de la majorité municipale

L'opposition municipale est tellement en mal de propositions et de sujets que celle-ci s'abaisse à de graves allégations et fausses rumeurs. En témoignent les publications sur les réseaux sociaux, il y a quelques jours, de l'ancien maire Didier Mignot et de son acolyte Alain Ramos. Sans vergogne le leader du parti communiste blanc-mesnilois et son compère établissent un rapprochement douteux entre l'incendie d'un véhicule qui a occasionné la destruction d'une banderole apposée sur la cité Pierre-Sémard et l'intérêt qu'auraient certaines personnes de la voir disparaître. Ils laissent penser à demi-mot que cet acte serait intentionnel et laissent planer le doute sur l'origine de cet incendie.

Nous tenons à rétablir la vérité qui s'appuie sur les éléments factuels apportés par la police. En effet, cet incendie est totalement accidentel et est survenu à la suite d'un défaut technique sur un véhicule garé devant la cité Pierre-Sémard. Par ailleurs, les banderoles enlevées une première fois l'ont été par le bailleur chargé de ces bâtiments, Seine-Saint-Denis Habitat. En aucun cas il n'y a eu d'actes de malveillance dans cette affaire.

La majorité municipale condamne avec force ces propos qui ne visent qu'à propager la suspicion et à attiser la haine. La parole d'un responsable politique doit être spécialement pondérée, juste et réfléchie en ces temps agités. L'ensemble de la majorité appelle l'opposition à la retenue et à employer le débat d'idées qui prévaut dans une démocratie, plutôt que la diffamation.



Anne-Marie Delmas « Vert et Ouvert » Au nom du groupe Vert et Ouvert

Le 6 octobre a eu lieu le 2ème salon de l'immobilier et en même temps les journées nature ont disparues :

- Supprimée la consultation de la thermographie aérienne permettant de voir la qualité de l'isolation de son habitation.
- Oubliées les initiatives de sensibilisation au développement durable dans les écoles.
- Terminées les visites des serres, des vignes et la dégustation du vin produit dans nos vignes.
- Rangé aux oubliettes le marché de producteurs locaux.

En mettant à disposition du matériel, les moyens de communication de la mairie et 10 000 € au bénéfice de la promotion immobilière, en vendant le patrimoine communal (le centre technique municipal, une partie du parc urbain, la réserve foncière pour agrandir le lycée Mozart, le parking de la gare...) le maire dilapide le patrimoine et choisit le béton. Pourtant les arbres en ville contribuent à la qualité de vie grâce à leurs bienfaits : apaisement, amélioration de la qualité de l'air, lutte contre la canicule, isolation phonique... Les journaux N°90-p7 N°91-p20 annoncent « 40 % d'espaces verts pour chaque construction ». Cette information imprécise la rend erronée donc **mensongère**. Ce % concerne la zone pavillonnaire et en aucun cas les programmes immobiliers. Aucune proposition de logement à énergie positive, les habitants se contenteront du minimum légal (RT2012).

Les élu·e·s Verts ont créé les journées de l'environnement, porté la charte de l'arbre, le plan de circulations douces. Nous continuerons de défendre la qualité de vie pour tou·te·s.



« Blanc-Mesnil au cœur »
Président du groupe Blanc-Mesnil au cœur

Du 08 au 14 octobre, se tenait la semaine nationale des retraités et personnes âgées. Ce moment est un temps privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la très importante contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés qu'ils et elles rencontrent. Une occasion pour les villes, partout en France, d'organiser des rencontres, des débats, de prendre des initiatives.

Occasion manquée au Blanc-Mesnil! Par leurs vécus et leur expérience, nos aînés ont pourtant des choses à dire sur la ville, des idées à donner. C'est, par exemple, grâce au Conseil Consultatif des Aînés, aujourd'hui supprimé par la municipalité, que nous avions obtenu les pharmacies de garde et le parcours intramuros de la ligne du bus 620.

Une politique municipale en direction des retraités ne peut se résumer globalement aux sorties, distractions et séjours divers surtout quand les tarifs pratiqués les rendent inaccessibles pour beaucoup du fait des petites pensions.

L'avenir de nos Centres Municipaux de Santé, le projet du 2ème EHPAD abandonné par le maire au profit d'un projet immobilier, la désorganisation du service des aides à domicile, l'histoire et la mémoire de notre ville, la vie associative, la garde des petits enfants... sont autant de sujets qu'il serait intéressant de débattre grâce à un service municipal des retraités, véritable «pôle ressources» pour réfléchir et impulser des politiques publiques locales en direction de nos aînés.